

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Changement à la tête du Service du développement territorial pour relever les défis de l'aménagement du territoire

Le chef du Service du développement territorial (SDT), M. Philippe Gmür, quittera ses fonctions au sein du Département du territoire et de l'environnement (DTE) le 30 septembre prochain. Cette décision a été prise d'un commun accord entre le chef de service et le Conseil d'Etat.

Le Service du développement territorial est confronté à des défis accrus et à d'importants enjeux stratégiques, politiques, économiques et sociaux. A l'heure actuelle, il doit faire face notamment à la mise en oeuvre de la 1^{re} révision de la LAT, de la quatrième adaptation du Plan directeur cantonal et de la lex Weber. Par ailleurs, la croissance démographique et économique importante du canton accroît les besoins de la population et rend encore plus indispensable un aménagement du territoire de qualité.

Ces défis importants impliquent une nouvelle manière de conduire le SDT sur laquelle des divergences sont apparues, ce qui a mené à une décision de séparation à l'amiable.

En attendant la désignation d'un nouveau chef de service, dont le poste sera mis au concours ultérieurement, le Conseil d'Etat a nommé M. Christian Exquis chef de service ad intérim. Architecte EPFL de formation, il est depuis 15 ans responsable du Groupe opérationnel des pôles au sein du SDT. M. Exquis sera appuyé par Mme Rebecca Lyon Stanton et par Mme Florence Golaz, adjointes.

Le Conseil d'Etat tient à témoigner sa vive reconnaissance à M. Philippe Gmür pour ses 20 années de loyaux services passés à l'Etat de Vaud. Il le remercie pour son engagement permanent pour le bien public et pour la mise à disposition de ses compétences dans l'avancement de grands projets, tels que la 1^{re} base de la politique cantonale en matière de conservation de la nature et du paysage (La Nature demain), la mise en oeuvre de nombreux plans d'affectation cantonaux, le développement de projets liés à l'économie vaudoise ou à la mise à disposition de terrains pour des logements. Il forme tous ses voeux de succès pour la suite de sa carrière, qui se

poursuivra en dehors de l'administration cantonale vaudoise.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 septembre 2014

Aucun commentaire supplémentaire ne sera fourni sur ce sujet.